



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020

Je, soussignée, Dominique St-Pierre, directrice générale et trésorière de la Ville de Saint-Pie, donne avis public que :

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier pour l'exercice 2020 de la Ville de Saint-Pie sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Pie, le **mardi 13 avril 2021 débutant à 19 h 30**, séance qui sera tenue par visioconférence.

Donné à Saint-Pie, ce 19 mars 2021.
DOMINIQUE ST-PIERRE
Directrice générale et trésorière